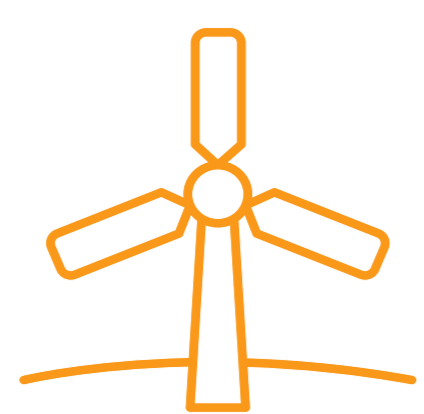


LE PROJET ÉOLIEN DU SAVERNAY

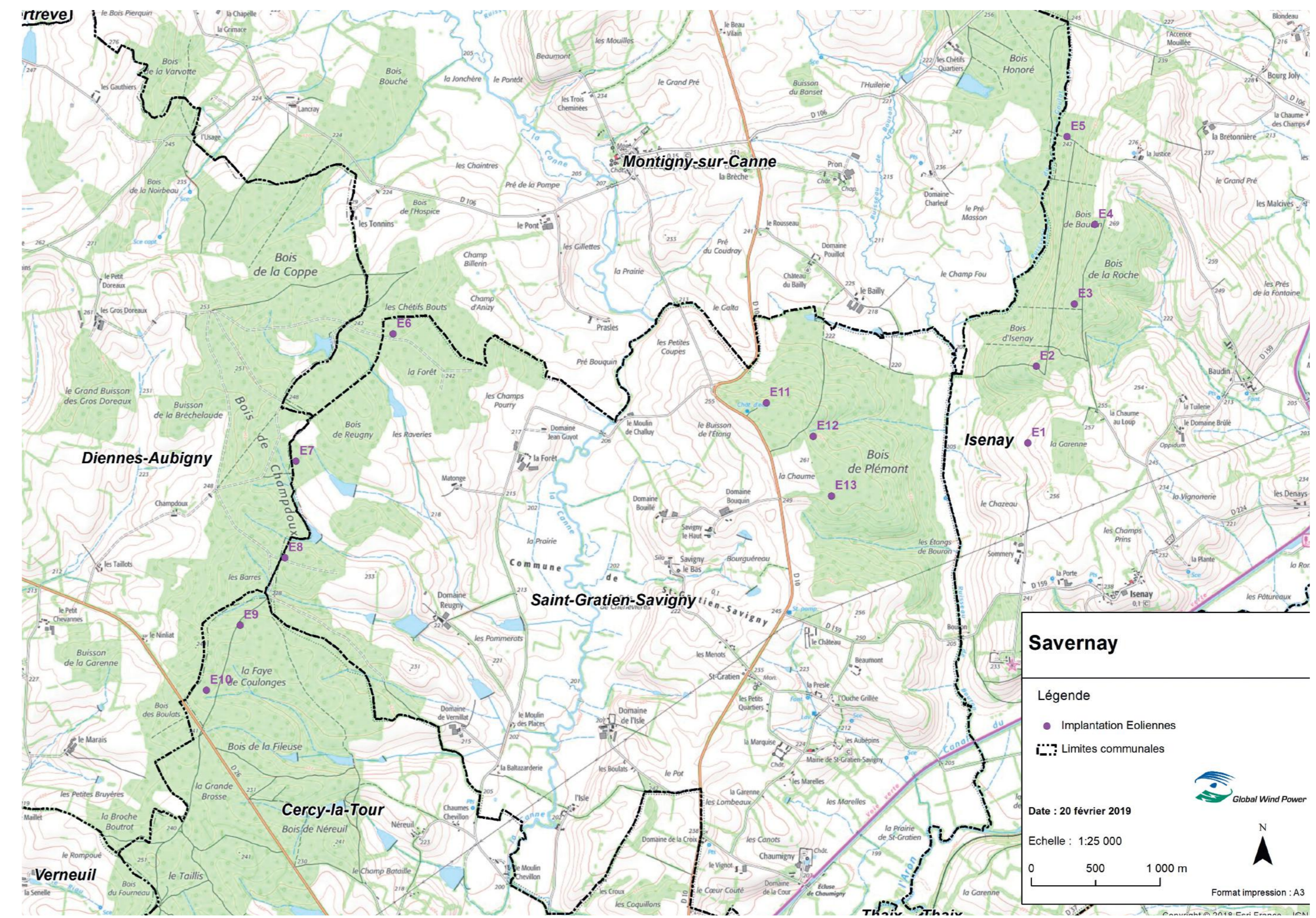


DE QUOI S'AGIT-IL ?

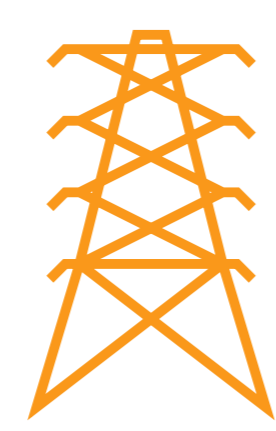
LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET



13 ÉOLIENNES
 2 éoliennes sur Cercy-la-Tour.
 6 éoliennes sur Saint-Gratien-Savigny.
 5 éoliennes sur Isenay.



3 communes concernées : Isenay, Cercy-la-Tour et Saint-Gratien-Savigny.



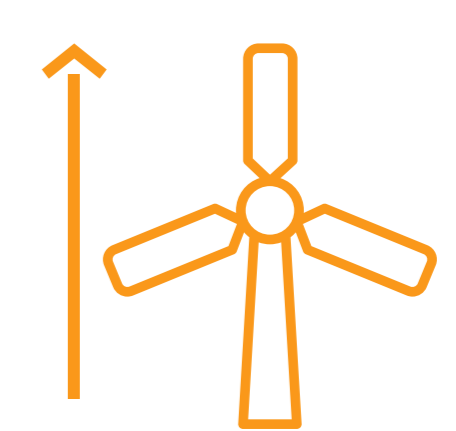
Production annuelle : 122.000 MWh, plus de 50 000 foyers alimentés en électricité hors chauffage.



Distance de 600 m minimum aux habitations.



4,5 MW unitaire pour 12 machines (N149) et 3,6 pour une machine (N131) soit 57,6 MW au total



200 m de hauteur totale, pales comprises.

LES ÉTUDES

ÉTUDE ACOUSTIQUE :

Réglementation :

Ne pas dépasser 3 dB la nuit et 5 dB la journée.

→ Les futures éoliennes respecteront ce seuil pour toutes les vitesses et directions du vent.

→ Les modèles d'éoliennes ne faisant pas tous le même bruit, cette étude permet de sélectionner les machines les plus adaptées au site.

MÂT DE MESURE :

Étude des vents

Le mât de mesure installé en novembre 2017 a été démonté en février 2020. Sur la zone du projet, les vents dominants proviennent du quart Sud-Ouest et présentent une vitesse moyenne annuelle de 5,7m/s à 120m d'altitude. Ces résultats sont encourageants puisque la vitesse de vent minimum requise pour le démarrage des éoliennes est de 3 m/s.

ÉTUDES ÉCOLOGIQUES

Flore et Habitats :

Enjeux relativement faibles avec des points d'attention à proximité des zones humides.

→ Évitement des zones humides.

Oiseaux :

Enjeux liés aux populations d'oiseaux en phase de migration.

Présence potentielle des espèces suivantes : Milan royal, Grue cendrée cigogne noire.

→ Trajectoires et hauteurs de vol étudiées précisément avec l'aide de la LPO : adaptation du projet.

Chauves - souris :

Enjeux forts, notamment liés à la présence de la Noctule de Leisler.

→ Mesures de réduction d'impact prévues : bridage automatique des machines quand les conditions météorologiques seront favorables à leur sortie.

PAYSAGE :

Aire éloignée (20 à 30 km) :

Paysage traversé par de nombreuses vallées. Enjeux faibles : faible prégnance du projet qui limite les risques d'écrasement ou de concurrence visuelle avec le patrimoine.

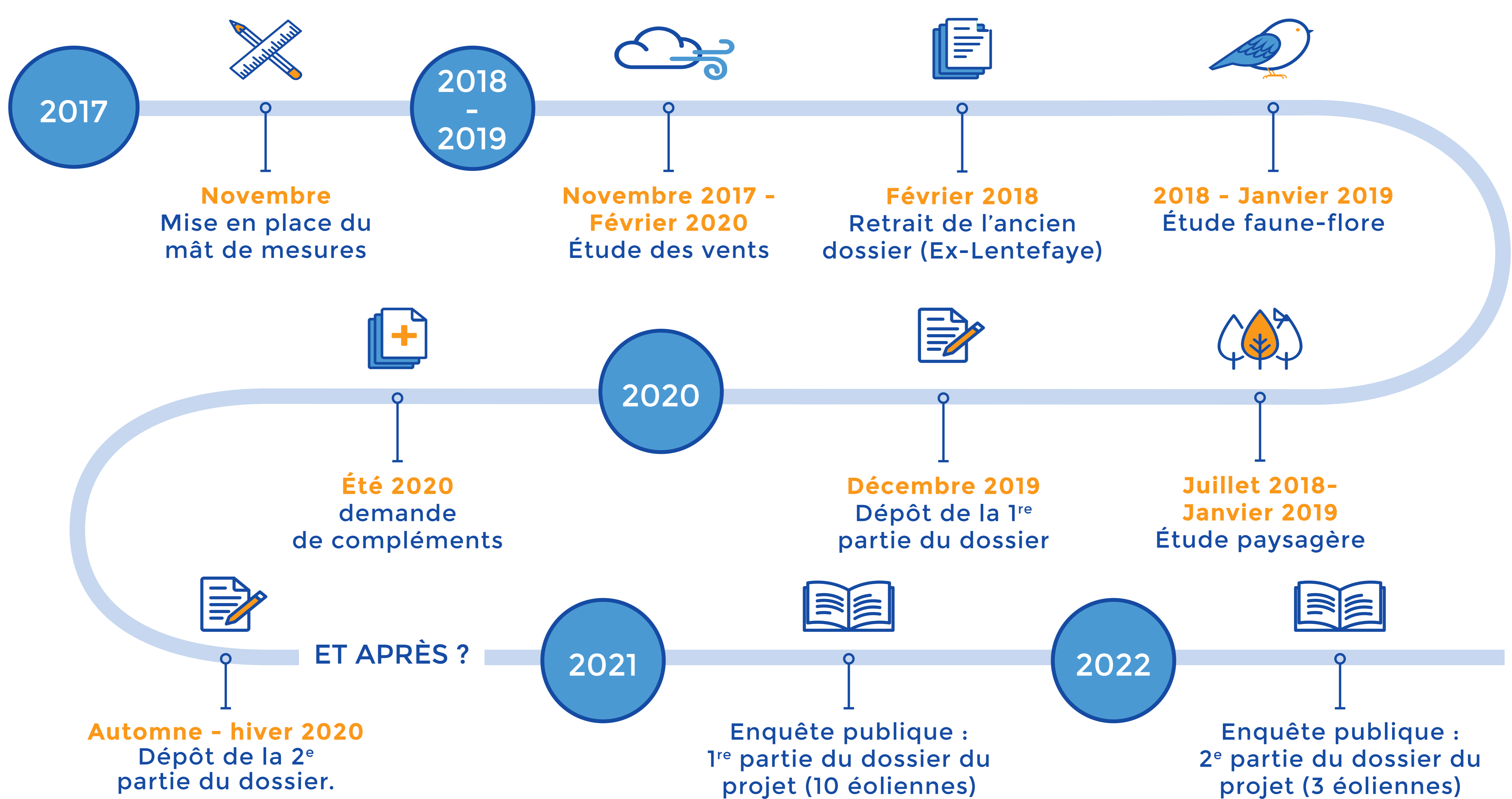
Aire rapprochée (10 à 20 km) :

Ensemble de reliefs ondulés par le passage de nombreux cours d'eau. Boisements et reliefs tronquent de nombreuses vues depuis les bourgs et hameaux. Enjeu modéré pour certains monuments historiques (Église St Pierre et St Paul à Diennes-Aubigny, Château de Vandenesse).

Aire immédiate (Moins de 10 km) :

Paysage structuré selon une orientation sud-ouest / nord-est : à respecter dans l'implantation du parc.

QUELLES SONT LES ÉTAPES DU PROJET ?



POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.PROJET-EOLIEN-SAVERNAY.FR

